



COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KРИBI 1^{er}

Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003./AONO/CAK1^{er}/CIPM/2023 DU 10 2 FEV 2023

RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE : ENTREE CHEFFERIE DE LENDI - TUNNEL AUTOROUTE (LOLABE KRIBI) Y/C BRETELLE, D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 6,500 KM, AVEC LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) DALOTS EN BETON ARME, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KРИBI 1^{er}, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

FINANCEMENT: BIP 2023 (MINTP)

Imputation:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

**LE PRESENT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT COMPREND LES
PIÈCES SUIVANTES**

Pièce N° 1: AVIS D'APPEL D'OFFRES - INVITATION TO TENDER	3
Pièce N° 2: REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)	7
Pièce N° 3: REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO).....	27
Pièce N° 4: CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP). .	36
Pièce N° 5: CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP).....	51
Pièce N° 6: CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES	
Pièce N° 7: CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)	83
Pièce N° 8: CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF	91
Pièce N° 9: CADRE DU SOUS-DETAIL DES PRIX	94
Pièce N° 10: PROJET DE MARCHE.....	96
Pièce N° 11: FORMULAIRES ET FICHES MODELE.....	101
Pièce N° 12: JUSTIFICATIFS D'ETUDES PREALABLES.....	
Pièce N° 13: GRILLE DE NOTATION	110
Pièce N° 14: LISTE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT HABILITES A EMETTRE DES CAUTIONS	

PIECE N° 1: AVIS D'APPEL D'OFFRES - INVITATION TO TENDER

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022, Madame le Maire de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1^{er} lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de **réhabilitation du tronçon de route en terre : entrée chefferie de LENDI - Tunel Autoroute (LOLABE-Kribi) y/c bretelle**, d'une longueur totale de 6,500 km, avec la construction de quatre (04) dalots en béton armé, dans la Commune d'Arrondissement de Kribi 1^{er}, département de l'Océan, région du Sud;

2. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre (04) mois.

3. Consistance des travaux

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- 3.1.1. **travaux préparatoires;**
- 3.1.1.1. Installation de chantier y compris Amené et repli du matériel
- 3.1.2. **travaux d'emprise**
- 3.1.3. Débroussaillement mécanique y compris abattage d'arbres (4 mètres de chaque côté de la route)
- 3.1.4. **travaux de chaussée**
- 3.1.4.1. Mise en forme de la plate-forme y compris création des fossés et exutoires
- 3.1.4.2. Déblai mis en remblai
- 3.1.4.3. Remblai provenant d'emprunt
- 3.1.5. **assainissement et drainage –ouvrages**
- 3.1.5.1. Construction de quatre (04) Dalots en Béton armé.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 100 000 000 (Cent millions) FCFA.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets de construction d'infrastructures et routes.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023 (MINTP). Pour la ligne budgétaire

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 2 000 000 (Deux Millions) Francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la mairie de Kribi 1^{er} dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la mairie de Kribi 1^{er}, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**. Le reçu de ce versement sera joint au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront être déposée contre récépissé au Service des marchés publics de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1^{er} au plus tard le **12.3.FEV.2023** à **12 heures**, heure locale sous plis fermé portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003...../AONO/CAK1^{er}/CIPM/2023 DU ..10.2.FEV.2023..

RELATIF A LA REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE : ENTREE CHEFFERIE DE LENDI - TUNEL AUTOROUTE (LOLABE KRIBI) Y/C BRETELLE, D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 6,500 KM, AVEC LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) DALOTS EN BETON ARME, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1^{er}, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

Financement : BIP 2023 (MINTP)

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **12.3.FEV.2023** à **13 heures**, de la commission Interne de passation des marchés de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1^{er}. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de caution de soumission insérer dans l'offre vaut rejet immédiat de l'offre ;
- Dossiers administratifs incomplets recevable sous 48 heures;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Prix anormalement bas dans l'offre financière
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de qui pour chaque rubrique) ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Engagement sur l'honneur de non abandon d'un marché public.
- Note technique inférieure à 70% de oui par rapport aux sous-critères essentiels,
- Le Non-respect de trois (03) critères essentiels,
- Absence d'existence de la boîte postale,
- Absence de timbres communaux d'une valeur d'un timbre fiscal.

14.2- Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Méthodologie d'exécution	Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée实质上 conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de la validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics.

Ampliations :

- Préfet/Océan
- DDMINMAP/O (pour information et affichage)
- DDMINEPAT/O
- DDMINDDEVEL/O
- AR/SUD/ARMP (pour information et publication)
- DDMINTP/O (pour information et affichage)
- PDT/CIPM/CAK1^{er} (Pour information)
- CS/Marché /CAK1^{er} (Pour Attribution)

Kribi, le ... 10/2 FEV 2023

LE MAIRE

(Maître d'Ouvrage)

